

COMITE SYNDICAL

SEANCE DU MARDI 02 AVRIL 2024

Le 02 avril deux mille vingt-quatre à 16h00 le comité syndical de l'Agence Landaise Pour l'Informatique, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Madame Magali VALIORGUE, Présidente (Seconde convocation suite à absence de quorum lors de la première réunion).

DELIBERATION N° 02-03

FINANCES : AFFECTATION DES RESULTATS 2023

BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET ANNEXE

Présents :

Dominique BIZIERE, Hervé CARREL, Colette DESTRADE, Christine FOURNADET, Marc LAFOURCADE, Philippe LAMARQUE, Magali VALIORGUE.

Absents Excusés :

Henri BEDAT, Quentin BENCHETRIT, Frédéric CARRERE, Jean-François CHIVRACQ, Jeanne COUTIERE, Céline FOURNIER, Didier GAUGEACQ, Serge LASSERRE, Ambre LAVEUR-BERRUYER, Karl MADER, Corinne MANCICIDOR, Pascal MARTINEZ, Julien PARIS, Stéphane SERE, Adeline VERGEZ.

Date de convocation par voie dématérialisée : 26 mars 2024

Secrétaire de séance : Philippe LAMARQUE

Nombres de membres en exercice : 22

Présents : 7

Votants/Pour : 7

Abstention : 0



La Présidente informe les membres du Comité Syndical qu'après avoir voté le compte administratif, il convient d'affecter le résultat

LE COMITE SYNDICAL

Vu, l'arrêté préfectoral en date du 31 décembre 2003 portant création d'un Syndicat Mixte Départemental ALPI,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Départemental ALPI modifiés par arrêté préfectoral du 30 janvier 2020, notamment son article 15 relatif au budget du Syndicat,

Vu le Code Général des Collectivités Locales,

Vu le rapport présenté par la Présidente,

Après en avoir délibéré, **DECIDE** :

Article 1 :

Pour le budget principal.

Après avoir voté le compte administratif,

A la clôture de l'exercice 2023, les résultats s'établissent comme suit :



BUDGET PRINCIPAL		
A la clôture de l'exercice 2023, les résultats s'établissent comme suit :		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Dépenses (a)		4 757 616,03 €
Recettes (b)		4 923 616,48 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice (c=b-a)		166 000,45 €
Résultat de fonctionnement reporté N-1 (d)		464 517,00 €
Résultat de clôture 2023 (e=c+d)		630 517,45 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
Dépenses (a)		934 977,66 €
Recettes (b)		877 255,45 €
Résultat d'investissement de l'exercice (c=b-a)		-57 722,21 €
Solde d'exécution reporté N-1 (d)		338 021,55 €
Solde d'exécution 2023 (e=c+d)		280 299,34 €
Restes à réaliser	Dépenses (f)	116 616,71 €
	Recettes (g)	0,00 €
	Solde (h =f-g)	116 616,71 €
Besoin de financement de l'investissement 2023	<u>si h>e</u> : i = h-e sinon i=0	-163 682,63 €
Le solde d'exécution reporté 2023 étant inférieur au besoin de financement de l'investissement, l'affectation est réalisée conformément au tableau de reprise des résultats ci-après :		
BUDGET PRINCIPAL - Affectation sur l'exercice 2024		
Compte R 002 - Excédent de fonctionnement reporté		630 517,45 €
Compte R 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		280 299,34 €
Compte R 1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00 €

Article 2 :

Pour le budget annexe.

Après avoir voté le compte administratif,

A la clôture de l'exercice 2023, les résultats s'établissent comme suit :



BUDGET ANNEXE	
A la clôture de l'exercice 2023, les résultats s'établissent comme suit :	
SECTION D'EXPLOITATION	
Dépenses (a)	49 528,73 €
Recettes (b)	56 492,04 €
Résultat de l'exercice (c=b-a)	6 963,31 €
Résultat reporté N-1 (d)	11 576,72 €
Résultat de clôture 2023 (e=c+d)	18 540,03 €
BUDGET ANNEXE - Affectation sur l'exercice 2024	
Compte R 002 - Résultat d'exploitation reporté	18 540,03 €

Article 3 :

D'autoriser la Présidente pour signer les documents afférents.

Madame La présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de PAU dans un délai de deux mois suivant sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Mont-de-Marsan, le 02 avril 2024

La Présidente du Syndicat Mixte

Départementale ALPI

Magali VALIORGUE

- Acte a été télétransmis électroniquement le :
- est devenu exécutoire le :
- a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-254003304-